



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

E/ECE/1419/Corr.1
8 décembre 2004

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE
Soixantième session
(22-25 février 2005)

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA SOIXANTIÈME SESSION

Rectificatif

Point 7: Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2006-2007 et questions relatives à l'établissement du programme de travail et aux procédures d'évaluation

La note explicative se rapportant à ce point devrait se lire comme suit:

Au titre de ce point, la Commission sera informée de l'état d'avancement des propositions de la CEE pour le prochain budget-programme. À ce propos, d'habitude, la Secrétaire exécutive soumet ses propositions et les défend auprès du Secrétaire général adjoint à la gestion au milieu du mois de février. Après cette date, le secrétariat aura une meilleure idée du contenu du projet de budget-programme du Secrétaire général qui sera ensuite distribué en tant que document officiel.

La Commission sera invitée à examiner les recommandations du Groupe d'experts du programme de travail concernant la nouvelle procédure d'élaboration du programme de travail.

La Commission sera aussi informée de l'état d'avancement de la réflexion portant sur les méthodes que les organes subsidiaires principaux pourraient suivre aux fins de l'évaluation biennale qu'ils seront appelés à entreprendre.

Documentation: Document de base.
Document de séance.
